

News

mars 13



Asmo Kalpala
Président

Après avoir tenu les rênes de l'association pendant près de six ans, Asmo Kalpala, premier président de l'AMICE, cèdera la place lors de l'Assemblée générale annuelle de juin. Cette décision coïncide avec son départ à la retraite de LocalTapiola. Asmo Kalpala profite de cette édition pour faire ses adieux à l'ensemble des lecteurs de notre bulletin d'informations.

Chers amis,

Ceci est mon dernier éditorial. Mon mandat de président de l'AMICE se terminera en juin prochain et je prendrai également ma retraite en tant que CEO de LocalTapiola, le groupe que j'ai rejoint il y a 26 ans. La participation aux discussions sur la fusion de l'ACME et de l' AISAM, la constitution de l'AMICE, le lancement des activités de notre nouvelle association et, enfin, l'exercice de la présidence de l'AMICE durant deux mandats, resteront pour moi une expérience inoubliable.

Les discussions avec vous tous, avec mes collègues du Conseil d'administration et avec de nombreuses parties prenantes externes ont enrichi ma réflexion et m'ont révélé l'énorme potentiel des mutuelles et des coopératives en Europe, tant dans le secteur de l'assurance que dans d'autres domaines d'activité économique. Mon travail pour l'AMICE et pour vous a été une source d'inspiration, d'enthousiasme et d'énergie. Je vous quitte à présent, rempli de bons souvenirs à jamais gravés dans ma mémoire.

Je tiens à vous remercier tous pour votre soutien apporté à l'AMICE et à moi-même, durant toutes ces années. Si vous êtes à la direction d'une assurance mutuelle ou coopérative, je vous incite à prendre activement part aux travaux de l'association et à profiter au maximum de son action. Si vous travaillez pour un de nos membres, je vous encourage à vous intéresser à ce que l'AMICE vous offre — notamment la possibilité de s'impliquer directement dans un groupe de travail ou une taskforce. Et si vous êtes une partie prenante externe, je vous invite à vous informer sur les opportunités fascinantes que le secteur mutuel et coopératif peut apporter aux citoyens et à la société au sens large.

Enfin, j'adresse tous mes vœux de chance et de réussite à mon successeur, au nouveau Conseil d'administration, ainsi qu'aux anciens et nouveaux collaborateurs du Secrétariat. J'espère avoir l'occasion de vous remercier personnellement et de dire adieu au plus grand nombre possible d'entre vous lors de notre Assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Bruxelles les 10 et 11 juin prochains. À tous les autres, au revoir!

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Reale Mutua, une mutuelle «verte» Page 2
- «L'économie sociale dans l'Union européenne» - Rapport 2012 Page 3
- Deuxième rencontre des associations nationales de mutuelles . Page 3
- Solvabilité II – Dernières informations Page 3
- Prochains ateliers de l'AMICE sur la réassurance. Page 3
- Progression de l'assurance coopérative en Turquie Page 4
- Nouveau membre de l'AMICE Page 4
- Calendrier de l'AMICE. Page 5

Reale Mutua, une mutuelle «verte»

Reale Mutua est la première société d'assurance en Italie à avoir obtenu, le 26 avril 2012, la certification environnementale ISO 14001:2004. Son statut de mutuelle n'y est probablement pas étranger: les assureurs mutuels ont toujours été très attentifs à la dimension sociale, à leurs assurés-sociétaires, à leur personnel et à l'ensemble de la société. Aujourd'hui, ce mode de fonctionnement, dans lequel s'intègre une sensibilité environnementale, est défini sous le concept de «développement durable» et présente de nombreux points communs avec le concept de mutualité qui caractérise notre histoire. Ce concept nous conduit à mener nos activités avec un horizon stratégique à long terme, avec l'objectif de renforcer la stabilité financière de l'entreprise et de garantir nos engagements futurs envers les assurés-sociétaires, au lieu de poursuivre uniquement des objectifs de profit à court terme.

Dans la conjoncture économique actuelle, le développement durable devient une réelle nécessité et peut aider les entreprises à s'améliorer et à se consolider. De nombreuses décisions soucieuses de l'environnement peuvent générer des bénéfices financiers directs et mesurables, par exemple, le fait de limiter l'utilisation des ressources naturelles grâce à des technologies de construction durable. De telles décisions, ainsi que d'autres mesures — essentiellement internes — d'efficacité ciblant la consommation de papier et d'énergie, peuvent réduire le gaspillage et les coûts y associés. Les économies réalisées en seulement quelques années permettent de réduire de manière significative les charges d'exploitation et de générer des rendements considérables sur l'investissement.

De nombreuses entreprises se targuent aujourd'hui d'initiatives en matière de durabilité, mais ce ne sont souvent que de simples instruments pour attirer des clients. Lorsque, fin 2010, Reale Mutua a intensifié son engagement dans la durabilité environnementale (en plus de la durabilité sociale et économique), l'entreprise a décidé que cet engagement serait évalué par un organisme extérieur indépendant et qu'un système de management environnemental (SME) serait mis en place avec l'aide du département «Ingénierie de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'infrastructure» de la (Politecnico di Torino) l'École polytechnique de Turin. Nous avons considéré la mise en place d'un SME comme la première étape vers la compréhension approfondie des choses à éviter et de la manière de canaliser les efforts de l'entreprise pour améliorer constamment son impact environnemental.



Bike-sharing in Turin, Italie

Cette action en faveur de la durabilité environnementale a été saluée à tous les niveaux par les collaborateurs de Reale Mutua, dans le groupe, et même au-delà. Les résultats ont été impressionnants au niveau des relations et processus internes, mais ce n'est pas tout. Notre politique de durabilité environnementale a aussi eu une résonance en termes de

compétitivité de l'entreprise et de construction de relations plus solides avec le monde extérieur. Vus par la clientèle actuelle et potentielle, les résultats concrets sur le plan environnemental ont généré



Federico Montemezzo

une perception clairement positive et une image de plus grande fiabilité de l'entreprise. Les collaborateurs de Reale Mutua ont également été impliqués dans cette action, à travers des programmes de formation spécifiques: avec l'aide

de l'Académie du groupe, un cours en ligne a été développé pour réduire les déplacements et limiter ainsi l'impact environnemental. Ce cours donne un aperçu général du projet de certification environnementale, analyse la politique environnementale de l'entreprise et fait des suggestions utiles pour améliorer l'impact environnemental dans la vie quotidienne au bureau.

L'amélioration continue de l'impact environnemental d'une entreprise doit s'appuyer sur un système de mesure d'indicateurs environnementaux. Dans le cas de Reale Mutua, ce système mesure les émissions de CO2 liées à l'utilisation d'électricité et de chauffage, ainsi qu'aux déplacements professionnels et domicile-travail. Sur ce point, un questionnaire en ligne a été soumis à tous les employés afin d'identifier les itinéraires et modes de transport utilisés. Cela permet à l'entreprise de connaître le nombre d'employés qui utilisent les transports publics ou le vélo pour se rendre au travail et de les y inciter en couvrant 40 % des frais annuels de transports publics et de «vélopartage». Parmi les autres indicateurs suivis figurent la consommation d'électricité et d'eau, la production de déchets, la part de papier recyclé dans la consommation totale de papier, ainsi que des indicateurs concernant la gestion du bâtiment en termes de chauffage et de climatisation.

Le Programme pour l'environnement est l'outil concret d'amélioration de la performance environnementale de Reale Mutua. Il définit une série d'actions planifiées sur plusieurs années par les divers départements de l'entreprise. Ces actions peuvent aller d'une augmentation de l'usage de papier recyclé au bureau à l'utilisation régulière de la vidéoconférence pour réduire les déplacements entre les unités commerciales ou vers les sièges sociaux. Dans ce même cadre, il est également possible d'innover avec de nouveaux produits d'assurance soutenant les comportements écoresponsables des assurés-sociétaires.

Pour plus d'informations, le rapport sur la durabilité rédigé par Reale Mutua est téléchargeable en anglais via ce [lien](#).

«L'économie sociale dans l'Union européenne» - Rapport 2012

Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) a récemment remis son rapport sur l'économie sociale dans l'Union européenne au Comité économique et social européen (CESE). Le résumé de ce rapport est disponible en [français](#), en [allemand](#) et en [anglais](#) sur le site web du CESE (www.eesc.europa.eu).

Le rapport — actualisé et plus détaillé que sa version de 2007 — présente une vision générale de l'état actuel de l'économie sociale dans l'Union européenne et ses États membres. Les principales approches théoriques liées à l'économie sociale y sont explorées, aux côtés d'une analyse comparative des définitions admises du concept d'économie sociale dans les différents États membres de l'Union européenne et dans les pays adhérents et candidats. L'étude inclut également des statistiques pertinentes concernant l'économie sociale dans l'UE, ainsi qu'une présentation et une analyse du cadre juridique applicable aux acteurs de l'économie sociale dans les États de l'Union européenne.

Dans la préface, Luca Jahier, président du Groupe «*Activités diverses*» du CESE, reconnaît la valeur de l'économie sociale, «*un secteur qui apporte une contribution substantielle à la création d'emplois, à la croissance durable et à une répartition plus juste des revenus et des richesses*».

Prochains ateliers de l'AMICE sur la réassurance

Le Secrétariat de l'AMICE a le plaisir d'annoncer l'organisation par la taskforce Réassurance de deux événements en 2013 sur le thème de la réassurance. Le premier sera la quatrième «*Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe*», qui aura lieu les 23 et 24 mai 2013 à Helsinki et dont le but est d'échanger les expériences et d'encourager l'apprentissage mutuel entre les membres de l'AMICE. Après une introduction par le Président de la société LocalTapiola, qui accueillera la rencontre, les participants exploreront et discuteront de différents aspects de la réassurance tels que le développement de nouveaux produits, la gestion des risques et autres défis de conformité externe au sein de Solvabilité II.

Le deuxième événement sera une «*Formation en réassurance pour non-réassureurs*», organisée du 18 au 20 septembre à Bruxelles. En étroite coopération avec l'ICMIF, la taskforce Réassurance de l'AMICE travaille actuellement à la conception d'un programme de formation sur la réassurance. Hautement interactif et orienté résultats, ce programme permettra de mieux comprendre les fondements de la réassurance grâce à la combinaison de présentations de professionnels chevronnés et d'un puissant outil de simulation permettant aux participants d'appliquer immédiatement ce qu'ils ont appris dans un environnement dynamique et réaliste.

Pour de plus amples informations et/ou de l'assistance, veuillez contacter le Secrétariat de l'AMICE.

Solvabilité II – Dernières informations

Le 28 janvier, l'EIOPA a lancé l'étude d'impact des garanties long terme (LGTA), un exercice qui se déroulera jusque fin mars. En principe, l'EIOPA renvoie les assureurs qui ont des questions vers leur autorité nationale de contrôle, mais vient nonobstant de commencer à publier, chaque mercredi, une série de [Questions & Réponses \(EN\)](#). Sur une note moins positive, mercredi est également le jour choisi par l'EIOPA pour publier sur son site web [les révisions et corrections \(EN\)](#) des feuilles de calcul utilisées pour l'étude d'impact. Pour toute question concernant les LGTA, veuillez contacter Silvia Herms au Secrétariat de l'AMICE.

Comme annoncé, l'EIOPA a entamé un exercice de coordination pour la mise en œuvre anticipée de parties du contenu du cadre Solvabilité II dans l'UE. Les lignes directrices concernant la phase transitoire jusqu'à la pleine application de Solvabilité II (en 2016 ou plus tard encore?) porteront sur la gouvernance, l'EIRS, les pré-candidatures des modèles internes et la question — la plus critiquée par le secteur — des rapports à transmettre aux contrôleurs (où plane la menace d'une double production de rapports, sous Solvabilité I et Solvabilité II). L'EIOPA a promis une approche proportionnée, définissant des seuils en-dessous desquels les petites sociétés d'assurance ne devront pas (ou seulement partiellement) appliquer de manière anticipée certaines des exigences.

Les projets de lignes directrices devraient nous parvenir en avril/mai pour une consultation qui se terminera en été et leur entrée en application (moyennant une harmonisation minimale!) est prévue à partir du 1er janvier 2014.

Deuxième rencontre des associations nationales de mutuelles

La deuxième rencontre des associations nationales de mutuelles s'est déroulée à Londres le 31 janvier 2013. Y étaient présents des délégués d'associations membres de l'AMICE de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, ainsi que des représentants d'associations nationales de mutuelles du Danemark et du Royaume-Uni. La rencontre, parfaitement accueillie par le Royal London Group, fut une très belle occasion d'échanger des informations et de discuter, de manière ouverte et constructive, sur les divers défis que notre secteur va devoir relever dans un avenir relativement proche, au niveau européen et/ou national. Les débats ont notamment porté sur l'actualité concernant Solvabilité II et l'évolution attendue de ce dossier au niveau européen et des États membres de l'UE, sur le suivi de l'étude de la Commission sur la situation actuelle et les perspectives des mutuelles en Europe, et sur l'avancement du processus de révision de la directive sur l'intermédiation en assurance au niveau de l'Union européenne.

Martin Shaw, CEO de l'Association of Financial Mutuals (AFM, Royaume-Uni), a fait un exposé très intéressant sur la mesure de la valeur ajoutée des mutuelles et sur la mobilisation de leurs membres («*Measuring value and engaging members in mutuals*»). Basé sur les conclusions d'une étude menée par le Kellogg College (Oxford University), cet exposé a fourni aux participants de multiples pistes de discussion. Les diapositives de l'exposé peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de l'AMICE.



Progression de l'assurance coopérative en Turquie

Koru Mutuel Sigorta (ce qui veut dire Assurance mutuelle de protection), première société



d'assurance mutuelle en Turquie, a été créée en 2010. Dans un secteur de l'assurance en croissance, le concept de coopérative a été bien accueilli par le marché turc: certains de ses principes fondamentaux sont communs aux principes islamiques applicables aux services financiers et la coopérative s'est avérée un fournisseur fiable de services d'assurance. Le soutien de l'État et des autorités financières, rendu possible grâce aux discussions intenses entre les principaux fondateurs et des experts du secteur, a également été un élément clé dans la création de Koru Mutuel.

Ces dernières années, une économie forte et de nouvelles lois libéralisant le marché turc de l'assurance ont contribué à la croissance du secteur. Plus spécifiquement, l'Année internationale des coopératives 2012 a constitué un levier supplémentaire pour promouvoir les avantages d'une nouvelle coopérative d'assurance.

L'intérêt manifesté par le public est considérable, puisqu'en un peu moins de deux ans, le nombre d'assurés-sociétaires est passé de 200 à environ 95 000. Chaque membre détient au moins une part (valorisée à 100 TR, soit environ 42 EUR), mais peut augmenter sa participation et détenir jusqu'à 5 000 parts sociales coopératives. Koru Mutuel propose des produits d'assurance non-vie, principalement dans le domaine de l'assurance automobile. Ces produits sont distribués par un réseau de courtiers et sont également accessibles par internet.

L'assurance coopérative contribue de manière importante à soutenir le développement économique dans une économie en expansion, telle que la Turquie. La clientèle potentielle est énorme et un nombre important de coopératives pourrait y trouver intérêt. Plus de 10 % des coopératives dans le monde opèrent en Turquie: quelques 85 000 coopératives sont actives dans 27 zones d'activité commerciale.

Forte de bonnes relations avec les réassureurs et d'autres institutions financières, Koru Mutuel a été en mesure de proposer des services d'assurance rentables et durables comme alternative aux produits des entreprises centrées sur l'actionnaire. Elle se concentre sur des catégories de clients spécifiques: les coopératives agricoles, les sociétés de commerce de détail, les syndicats, les chambres d'artisanat, ainsi que les associations professionnelles et sociales. À mesure qu'elle gagne en capacités, Koru Mutuel travaille à la promotion du concept de mutualité en tant que valeur fondamentale de l'entreprise. Une relation cordiale et franche avec la clientèle a permis d'obtenir de précieux feedbacks ainsi que des suggestions pour améliorer les produits et la qualité de service. Koru Mutuel est en fait la première société d'assurance à proposer une assurance couvrant les bazars, une forme de forum d'achat, de commerce et de travail très répandue dans toute la Turquie. L'assurance proposée couvre les accidents des travailleurs et des visiteurs des bazars.

En ce qui concerne l'avenir, Koru Mutuel considère qu'elle a un rôle important à jouer à travers la promotion de la valeur de l'assurance mutuelle en Turquie. L'entreprise a de nombreux projets d'expansion de ses services et de développement de nouveaux canaux de distribution innovants. Elle entend également poursuivre la construction de partenariats solides, en Turquie et à l'échelle internationale.

Chers membres de l'AMICE,

Travaillant pour l'AMICE depuis janvier 2013, permettez-moi de me présenter ici brièvement. De nationalité belgo-roumaine, j'ai grandi et/ou étudié dans quatre États membres de l'Union Européenne (Roumanie, Belgique, France et Royaume-Uni). Je suis titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques/économie publique et de maîtrises en études européennes, relations internationales et droit public.



Vlad Olteanu

Avant de rejoindre l'AMICE, j'ai travaillé plusieurs années pour un prestigieux cabinet d'avocats international, à Bruxelles, où j'ai pu utiliser mes compétences en droit et affaires publiques dans divers projets européens et internationaux de réglementation concernant

des domaines aussi variés que la concurrence, la banque, l'assurance et le gouvernement d'entreprise. Préalablement, j'ai travaillé, depuis 2000, pour une association internationale de transports et pour un cabinet juridique américain renommé. Durant cette période, j'ai contribué à la représentation des intérêts d'un nombre important d'organisations (dont des banques coopératives et des entreprises d'assurance) aux niveaux européen et mondial.

En ce qui concerne l'avenir, je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous et de mettre en commun notre expertise pour faire progresser la cause du secteur coopératif et mutuel dans l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec moi en anglais, en français, en italien, et même, si vous le souhaitez, en roumain!

➔ **Marquez vos calendriers
AMICE - Assemblée
Générale 2013**

L'assemblée générale annuelle aura lieu à **Bruxelles les 10 et 11 juin 2013**. Nous commençons à 15.00 h le 10 juin, par un discours du **Commissaire Européen Olli Rehn** (avec interaction), et nous organisons également un dîner pour tous les délégués, sur la Grande Place de Bruxelles, le soir même. Le matin du 11 juin vous pouvez assister au **Symposium 2013 de l'AMICE** portant sur le rôle des mutuelles et coopératives d'assurance dans l'assurance-santé en Europe, suivie d'un déjeuner et de **l'assemblée générale** (à partir de 14.00 h).

Réservez votre voyage! Des invitations officielles (avec recommandations d'hôtels) suivront très prochainement.

→ Calendrier de l'AMICE

- 6 mars Bruxelles Groupe de travail EMS
- 19 mars Bruxelles Comité exécutif
- 9 avril Bruxelles Groupe de travail Membre-à-Membre et Groupes de travail (REI, WCI, MCN, mais pas RSE)
- 10 avril Cologne Conseil d'administration
- 17 avril Bruxelles Groupe de travail EMS
- 18 avril Paris Groupe de travail Gestion du capital des mutuelles
- 24 avril Nice Groupe de travail Communications
- 25 avril Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 26 avril Bruxelles Comité exécutif
- 14-15 mai Helsinki Groupe de travail RSE
- 14 mai Bruxelles Groupe de travail Affaires juridiques
- 23-24 mai Helsinki Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe
- 30 mai Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 10 juin Bruxelles Discours et débat avec le Commissaire Européen Olli Rehn
- 10 juin Bruxelles Conseil d'administration
- 11 juin Bruxelles Symposium de l'AMICE «Le rôle des mutuelles dans l'assurance maladie en Europe»
- 11 juin Bruxelles Assemblée générale
- 27 juin Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 3 septembre Bruxelles Comité exécutif
- 4 septembre Bruxelles Groupe de travail Communications
- 16 septembre Bruxelles Réception AMICE
- 17 septembre Bruxelles Conseil d'administration
- 18-20 septembre... Bruxelles Formation en réassurance pour non-réassureurs (organisation AMICE/ICMIF)
- 19 septembre Bruxelles Groupe de travail Affaires juridiques
- 24 septembre Bologne (à confirmer) . Groupe de travail RSE
- 3-4 octobre Turin Séminaire MCN/WCI
- 29 octobre Bruxelles Comité exécutif
- 30 octobre Bruxelles Groupe de travail Communications
- 12 novembre Madrid Conseil d'administration
- 12 décembre Bruxelles Groupe de travail RSE

